ACTE D’ENGAGEMENT

**Travaux de réhabilitation portant sur la refonte des espaces d’accueil**

**du Musée d’Orsay**

LOT n°13 : Menuiserie

|  |
| --- |
| Numéro de marché : 2025-301  Marché public de Travaux  Procédure de passation : - Procédure d’appel d’offres ouvert en application des dispositions de l’article L. 2124-2, du 1° de l’article R. 2124-2 et des articles R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique  Technique d’achat : - Marché forfaitaire. |

1. **ACHETEUR**

Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l’Orangerie ‑ Valéry Giscard d’Estaing

Etablissement public national à caractère administratif

Créé par décret n° 2003-1300 du 26 décembre 2003 modifié

Répertoire SIRENE de l'INSEE : 180 092 447 000 10

Code APE : 9103 Z

TVA Intracommunautaire : FR 601 800 92 447

Siège social : Esplanade Valéry Giscard d’Estaing, 75343 Paris cedex 07

Représenté par son Président Monsieur Sylvain Amic

Comptable assignataire des paiements : M. Daniel Le Gac, Agent comptable

1. **TITULAIRE**
   1. **Titulaire unique**

**Le Signataire,**

Nom : Prénom : ……………………………………………………..

Qualité :

Agissant pour mon propre compte  Agissant pour le compte de la société

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Forme juridique :

N° RCS :

Ville d’enregistrement :

N° SIRET :

Code APE :

N° de TVA intra-communautaire :

Le titulaire est une PME[[1]](#footnote-1) : OUI  NON

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) daté du mois **de mai 2025** et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi la déclaration prévue à l'article R. 2143-3 du décret 2018-1075, le cas échant dans le document unique des marchés européens (DUME) visé à l’article R. 2143-4 du décret 2018-1075 :

Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique, de l’article 39 de la loi n°54 404 du 10 Avril 1954 concernant certains cas de non admission à concourir aux marchés publics ainsi que de l'article 50 modifié de la loi n°52 401 du 14 Avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 concernant certains cas de condamnation pour fraude fiscale.

Déclare sur l'honneur, que les prestations du marché seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.3241-1 et suivants, L.3111-1, L.4611-1 et suivants et L.1221-1 et suivants du code du travail.

M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dont l'objet est défini ci-avant et à l'article 1 du CCAP, dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation (RC)

* 1. **Titulaire en groupement**
     1. *Composition du groupement*

Pour l’exécution du présent marché, le groupement d’entreprises est :

conjoint  solidaire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **cotraitant n°1** | **cotraitant n°2** |
| Raison sociale |  |  |
| Personne habilitée à engager la société (nom, prénom et qualité) |  |  |
| Adresse |  |  |
| Téléphone et courriel |  |  |
| Forme juridique |  |  |
| N° SIRET |  |  |
| N° RCS ou répertoire des métiers  et ville d’enregistrement |  |  |
| Code APE |  |  |
| N° TVA intracommunautaire |  |  |
| PME (oui/non) |  |  |

*(Le candidat doit ajouter des colonnes afin de faire apparaitre l’ensemble des cotraitants membres du groupement)*

* + 1. *Désignation d’un mandataire*
* Les membres du groupement d’entreprises désignent le mandataire suivant :

*(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire)*

*……………………………………………………………………………………………………………………………………*

* En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

conjoint  solidaire

* Les pouvoirs donnés au mandataire sont les suivants *(cocher la ou les cases correspondantes et joindre les pouvoirs en annexe 3 du présent document)* :

Signer le présent acte d’engagement au nom et pour le compte des membres du groupement

Signer les modifications ultérieures au présent marché au nom et pour le compte des membres du groupement

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) daté du mois de ***mai 2025*** et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi la déclaration prévue à l'article R. 2143-3 du code de la commande publique, le cas échant dans le document unique des marchés européens (DUME) visé à l’article R. 2143-4 du code de la commande publique :

Affirmons sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, à nos torts exclusifs ou aux torts exclusifs des sociétés pour lesquelles nous intervenons, que nous ne tombons pas ou que lesdites sociétés ne tombent pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique, de l’article 39 de la loi n°54 404 du 10 Avril 1954 concernant certains cas de non admission à concourir aux marchés publics ainsi que de l'article 50 modifié de la loi n°52 401 du 14 Avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 concernant certains cas de condamnation pour fraude fiscale.

Déclarons sur l'honneur, que les prestations du marché seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.3241-1 et suivants, L.3111-1, L.4611-1 et suivants et L.1221-1 et suivants du code du travail.

Nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dont l'objet est défini ci-avant et à l'article 1 du CCAP, dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée nous lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation (RC).

1. **DUREE DU MARCHE**
   1. **Durée**

Le présent marché prend effet à compter de la date de sa notification au titulaire. Il prendra fin à l’issue de la période de garantie de parfait achèvement.

Le délai global d'exécution du présent marché intégrant la période de préparation visée à l’article 4.1 du CCAP et les périodes de congés payés, est fixé à **14 mois** hors garantie de parfait achèvement. Ce délai court à compter de la date de notification du marché.

Cette durée prend en compte la période de préparation dont la durée est fixée à 4 semaines par dérogation à l’article 28-1 du CCAG-Travaux.

La date prévisionnelle de fin des travaux est estimée à fin novembre 2026.

* 1. **Délais d’exécution**

Les délais d’exécution, incluant la période de préparation, sont déclenchés à la date de notification de l’ordre de service de démarrage.

Le calendrier prévisionnel de l'opération concernée est donné en annexe 1 au CCAP.

1. **MONTANT DU MARCHE**

Le mois d'établissement des prix est le mois de notification du marché dit mois « m zéro » (m0).

Les modalités de variation des prix sont fixées à l’article 3.4 du CCAP.

Les travaux, objet du présent marché, sont rémunérées, par application d'un prix forfaitaire décomposé dans le tableau ci-après. Il sera rempli par chaque candidat :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Montant hors  TVA en EURO | TVA à 20% | Total TTC en  EURO |
| Tranche ferme | (à préciser) | (à préciser) | (à préciser) |
| Montant total du marché | (à préciser) | (à préciser) | (à préciser) |

Soit en toutes lettres et toutes taxes comprises :

1. Tranche ferme :

Montant en Euros :

Il est précisé que le titulaire s'engage sur un montant libellé en EURO.

La décomposition de ces prix figure dans les pièces jointes au présent marché.

1. **AVANCE**

*A remplir en cas de titulaire unique ou de groupement solidaire (voir article 6.1 pour les groupements conjoints)*

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

1. **CLAUSES FINANCIERES EN CAS DE GROUPEMENT**
   1. **En cas de groupement conjoint**

**Le candidat devra indiquer dans la DPGF la répartition des montants de chaque poste entre les différents membres du groupement.**

Chaque membre du groupement perçoit directement les sommes se rapportant à l’exécution des prestations telles qu’elles sont indiquées dans la DPGF.

Cotraitant n°1 :

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

Cotraitant n°2 :

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

Chacun des membres de groupement doit donc **fournir un RIB** qui sera joint en annexe 1 au présent acte d’engagement.

* 1. **En cas de groupement solidaire**

Le paiement des prestations sera effectué sur un **compte unique** :

Ouvert au nom du mandataire du groupement

Ouvert au nom du groupement

**Le RIB** de ce compte unique doit être joint au présent acte d’engagement.

**Article 7. SOUS TRAITANCE**

Directive pour la rédaction de cette clause

Cette clause est obligatoire (prendre a ou b, EN RAYANT LA MENTION INUTILE)

le montant correspondant à la différence entre le montant du marché et le montant de l'ensemble des prestations sous-traitées, doit toujours être indiqué.

1. - Je n'envisage pas de sous-traiter.

b) - Cas d’une entreprise unique : l’annexe n° 2 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l’annexe constitue le montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) céder ou présenter en nantissement.

Cas d’un groupement d’entreprises : l'annexe 2 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l’annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

L’annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de ***(à préciser)*** EURO T.V.A. incluse.

c) - En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement les concernant au pouvoir adjudicateur ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

|  |  |
| --- | --- |
| NATURE DE LA PRESTATION | MONTANT DE LA PRESTATION  (TVA INCLUSE) |
| (à préciser) | (à préciser) |
| TOTAL en EUROS | (à préciser) |

**Article 8 . ENGAGEMENT DES PARTIES**

|  |
| --- |
| Signature du titulaire |
| Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et conformément à leurs clauses,  Je m’engage sur la base de mon offre,  J’engage la société que je représente sur la base de son offre,  J’engage le groupement dont je suis mandataire sur la base de l’offre du groupement,  Nous nous engageons sur la base de notre offre,  à exécuter les prestations aux prix indiqués dans le présent acte d’engagement.  A ..................................., le ........................... |

|  |
| --- |
| Visa du contrôleur budgétaire |
| A ..................................., le ........................... |

|  |
| --- |
| Signature du représentant de l’EPMO |
| A ..................................., le ........................... |

**ANNEXE 1 À L’ACTE D’ENGAGEMENT**

**RIB DU (DES) TITULAIRE(S)**

**ANNEXE 2 À L’ACTE D’ENGAGEMENT**

**DÉCLARATION(S) DE SOUS-TRAITANCE**

**ANNEXE 3 À L’ACTE D’ENGAGEMENT**

**POUVOIRS DONNÉS AU MANDATAIRE EN CAS DE GROUPEMENT**

**ANNEXE 4 À L’ACTE D’ENGAGEMENT**

**LISTE DES PIECES ET ANNEXES**

1. https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1962 [↑](#footnote-ref-1)